

Date de mise à jour :19/05/2022

Objectifs Général :

Appliquer les mesures de prévention définies dans le cadre d'un chantier à proximité d'un réseau.
Veiller à la sécurité du chantier lors des interventions à proximité des réseaux..

Objectifs Pédagogiques :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- 1 Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau
2. Identifier les différents types de réseaux : souterrains, aériens et subaquatiques.
3. Respecter et faire respecter les prescriptions et recommandations liées aux différents réseaux.
4. Analyser les récépissés des DICT et appliquer les recommandations spécifiques au chantier.
5. Analyser le plan des réseaux pour préparer son intervention.
6. Définir et mettre en œuvre les moyens de protection collective et individuelle.
7. Vérifier les autorisations d'intervention à proximité des réseaux du personnel mis à disposition.
8. Adapter les moyens et techniques d'exécution aux risques d'endommagement spécifiques au chantier.

Les techniques de travaux et les nouvelles méthodes de travail.

9. Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter, si besoin, le responsable de projet.
10. Appliquer les règles d'arrêt de chantier.
11. Maintenir un accès aux ouvrages de mise sécurité des réseaux.
Les différents dispositifs d'arrêt et leur accessibilité.
12. Analyser la situation et appliquer la procédure correspondante en cas d'anomalie ou de dommage.
13. Préparer les éléments nécessaires au récolement cartographique.

Public concerné et prérequis :

Formation A.I.P.R. initiale ou recyclage.

Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux).

Prérequis :

Aucun

Qualification des intervenants :

Formateur habilité A.I.P.R. niveau Concepteur et expert de la réglementation anti endommagement des réseaux.

AKOE - FORMATION

Zone d'Activité de la Haute Limougière 6 rue Claude Chappe 37230 FONDETTES

Tél. 0247770879 – formation@akoe-formation.fr

SASU au capital de 1000 € – RCS 850989476 – SIRET 85098947600013 – NAF 8559B

Moyens pédagogiques et techniques :

Test de connaissance avant la formation
Salle de cours équipée de moyens multimédias.
Paperboard, projecteur wifi, vidéo, Tableau blanc effaçable,
Animation de formation participative s'appuyant sur les expériences des candidats.
Évaluation intermédiaire sous forme de Quiz
Etude de cas et mise en situation.
Livret stagiaire.

Durée, effectifs :

7 heures.
10 stagiaires.

Programme :

1. Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau :
 - a) Le contexte de la réglementation et de l'attestation de compétence
 - b) Les acteurs et les étapes d'un projet de travaux
 - c) Le rôle et les responsabilités :
 - du responsable de projet
 - de l'exploitant de réseau
 - de l'encadrant
 - de l'opérateur

2. Identifier les différents types de réseaux : souterrains, aériens et subaquatiques :
 - a) Les différents types de réseaux.
 - b) La distinction des réseaux :
sensibles et non sensibles.

3. Respecter et faire respecter les prescriptions et recommandations liées aux différents réseaux :
Techniques d'intervention adaptées aux réseaux et à l'environnement.

4. Analyser les récépissés des DICT* et appliquer les recommandations spécifiques au chantier : Procédures : DT*, DICT, DTDICT* conjointe, IC*, ATU, etc

5. Analyser le plan des réseaux pour préparer son intervention :
 - a) Exploitation d'un plan de réseaux
 - b) Les classes de précision
 - c) Le marquage-piquetage
 - d) Analyse de l'environnement et

AKOE - FORMATION

identification des affleurants

6. Définir et mettre en œuvre les moyens de protection collective et individuelle :

- a) Les EPC adaptés
- b) Les EPI adaptés

7. Vérifier les autorisations d'intervention à proximité des réseaux du personnel mis à disposition :
Principes et obligations liés aux AIPR

8 .Adapter les moyens et techniques d'exécution aux risques d'endommagement spécifiques au chantier :

Les techniques de travaux et les nouvelles méthodes de travail.

9 . Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter, si besoin, le responsable de projet :

- a) Les situations d'anomalies
- b) Le repérage des anomalies
- c) La conduite à tenir

10 . Appliquer les règles d'arrêt de chantier :

- a) Les cas de points d'arrêt.
- b) Les procédures d'arrêt de chantier

11 .Maintenir un accès aux ouvrages de mise sécurité des réseaux :

Les différents dispositifs d'arrêt et leur accessibilité

12. Analyser la situation et appliquer la procédure correspondante en cas d'anomalie ou de dommage :

- a) La procédure en cas d'anomalie
- b) La procédure en cas de dommage (règle des 4A)..

13 .Préparer les éléments nécessaires au récolement cartographique :

Obligation, enjeu, procédure du géoréférencement et récolement

Modalités d'évaluation des acquis :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.

Évaluation qualitative de la formation à chaud.

Evaluation des compétences par un examen sous forme de QCM "Encadrant" sur la plateforme nationale d'examen QCM-AIPR en fin de formation.

AKOE - FORMATION

Zone d'Activité de la Haute Limouillère 6 rue Claude Chappe 37230 FONDETTES

Tél. 0247770879 – formation@akoe-formation.fr

SASU au capital de 1000 € – RCS 850989476 – SIRET 85098947600013 – NAF 8559B

Evaluation à froid de la formation en situation de travail quelques mois après.

Sanction visée :

A l'issue de la formation, une attestation individuelle de formation sera remise à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'examen sur la plateforme nationale QCM-AIPR.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Pour l'examen par QCM, chaque stagiaire devra présenter une pièce d'identité valide au formateur.

L'examen s'effectue sur ordinateurs ou tablette, en ligne sur la plateforme nationale d'examen QCM-AIPR.

Modalité et délais d'accès :

S'inscrire si possible 15 jours avant le début de la formation.

A l'issue de l'inscription du stagiaire via notre site internet et l'acceptation conjointe du contrat ou de la convention de formation, il existe un délai moyen de mise en œuvre qui est d'environ 1 mois.

Accessibilité aux personnes handicapées :

En cas de situation de handicap nous contacter afin d'organiser au mieux la formation.

Taux de réussite de la certification :

100 %

Taux de satisfaction de la formation :

93 %

Tarif :

145.00 €